

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES INTERMÉDIAIRES)

TESSI

Société anonyme au capital de 5 789 672 €.
Siège social : 177, cours de la Libération, 38100 Grenoble.
071 501 571 R.C.S. Grenoble.

Etats financiers consolidés au 30 juin 2007 établis conformément aux normes IFRS.

A. — Comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2006, 31 décembre 2006 et au 30 juin 2007.

1.1.1. Comptes de résultat consolidés aux 31 décembre 2006, 30 juin 2006 et 30 juin 2007.

| (En milliers d'euros) | Notes | 30/06/07 | 30/06/06 | 31/12/06 |
|--|-------|----------|----------|----------|
| Chiffre d'affaires | 3 | 83 960 | 81 985 | 166 462 |
| Autres produits opérationnels | 5 | 2 083 | 2 051 | 2 501 |
| Achats consommés | | -4 092 | -3 705 | -8 637 |
| Charges de personnel | 4 | -43 421 | -42 214 | -84 878 |
| Autres charges opérationnelles | 5 | -23 626 | -21 944 | -43 511 |
| Impôts et taxes | | -3 107 | -2 791 | -6 046 |
| Dotations aux amortissements et aux provisions | 6 | -4 146 | -5 135 | -9 224 |
| Résultat opérationnel courant | | 7 651 | 8 247 | 16 667 |
| Autre charges et produits opérationnels non courants | 5 | 60 | -15 | 263 |
| Résultat opérationnel | | 7 711 | 8 232 | 16 930 |
| Coût de l'endettement financier net | 7 | -482 | -286 | -929 |
| Autres charges et produits financiers | 7 | 123 | -10 | 94 |
| Résultat avant impôt | | 7 351 | 7 936 | 16 095 |
| Impôts sur les résultats | 8 | -2 642 | -2 814 | -5 645 |
| Résultat net des sociétés intégrées | | 4 709 | 5 122 | 10 450 |
| Participation dans des entreprises associées | | 0 | 0 | 0 |
| Résultat net | | 4 709 | 5 122 | 10 450 |
| Dont intérêts minoritaires | | 264 | 709 | 1 419 |
| Dont part du groupe | | 4 445 | 4 413 | 9 031 |
| Résultat par action | 16 | 1,54 | 1,54 | 3,14 |
| Résultat dilué par action | 16 | 1,51 | 1,50 | 3,06 |

1.1.2. Bilans consolidés aux 31 décembre 2006 et 30 juin 2007.

(En milliers d'euros.)

| Actif | Notes | 30/06/07 | 31/12/06 |
|-------------------------------|-------|----------|----------|
| Actifs non courants : | | | |
| Goodwill nets | 9 | 31 461 | 31 353 |
| Immobilisations incorporelles | 10 | 398 | 693 |

| | | | |
|--|----|---------|---------|
| Immobilisations corporelles | 11 | 21 595 | 22 554 |
| Immeuble de placement | 12 | 162 | 164 |
| Titres mis en équivalence | | 0 | 0 |
| Actifs financiers non courants | 13 | 1 753 | 1 767 |
| Impôts différés | 8 | 3 542 | 3 722 |
| Total actifs non courants | | 58 912 | 60 253 |
| Actifs courants : | | | |
| Stocks et en-cours | | 740 | 802 |
| Clients et comptes rattachés | 14 | 38 082 | 33 723 |
| Autres créances et comptes de régularisation | 15 | 12 061 | 9 526 |
| Impôt exigible | 15 | 1 631 | 2 355 |
| Valeurs mobilières de placement | 20 | 12 247 | 13 923 |
| Disponibilités des activités commerciales | 20 | 17 559 | 9 917 |
| Disponibilités des activités financières | 20 | 77 441 | 119 745 |
| Total actifs courants | | 159 762 | 189 991 |
| Total de l'actif | | 218 674 | 250 244 |

| Passif | Notes | 30/06/07 | 31/12/06 |
|---|---------|----------|----------|
| Capitaux propres (part du groupe) : | | | |
| Capital | 16 | 5 790 | 5 755 |
| Primes | 1.1.4 | 8 044 | 7 741 |
| Réserves et résultat consolidé | 1.1.4 | 36 168 | 34 890 |
| Total capitaux propres (part du groupe) | 1.1.4 | 50 002 | 48 386 |
| Intérêts minoritaires | 1.1.4 | 6 842 | 7 022 |
| Total capitaux propres | | 56 844 | 55 408 |
| Passifs non courants : | | | |
| Provisions | 17 & 18 | 2 791 | 2 446 |
| Emprunts et autres dettes financières | 19 | 18 156 | 21 534 |
| Impôts différés | 8 | 194 | 183 |
| Total passifs non courants | | 21 141 | 24 163 |
| Passifs courants : | | | |
| Provisions | 17 | 345 | 1 413 |
| Dettes financières à court terme | 19 | 17 542 | 10 722 |
| Dettes liées aux activités financières | 19 | 62 233 | 102 207 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 19 | 9 011 | 10 304 |
| Impôt exigible | 19 | 659 | 1 276 |
| Autres passifs courants | 19 | 50 899 | 44 749 |
| Total passifs courants | | 140 689 | 170 673 |
| Total du passif | | 218 674 | 250 244 |

1.1.3. Tableau des flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2006, 30 juin 2006 et 30 juin 2007.

| (En milliers d'euros) | Notes | 30/06/07 | 30/06/06 | 31/12/06 |
|-------------------------------------|-------|----------|----------|----------|
| Flux liés à l'activité : | | | | |
| Résultat net (part du groupe) | 1.1.1 | 4 445 | 4 413 | 9 031 |
| Intérêts minoritaires | 1.1.1 | 264 | 709 | 1 419 |
| Résultat net des sociétés intégrées | 1.1.1 | 4 709 | 5 122 | 10 450 |

| | | | | |
|---|-------|--------|--------|--------|
| Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence | 1.1.1 | 0 | 0 | 0 |
| Dotations et reprises des amortissements et provisions | | 2 614 | 4 502 | 9 266 |
| Plus ou moins values de cession | 5 | -60 | 15 | -1 447 |
| Autres produits et charges calculés | | 33 | 82 | 128 |
| Charge d'impôts différés | 8 | 331 | -349 | -484 |
| Coût de l'endettement brut | | 803 | 615 | 1 386 |
| Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées | | 8 430 | 9 987 | 19 300 |
| Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité | 21 | -2 522 | -4 107 | -5 492 |
| Flux net de trésorerie généré par l'activité | | 5 908 | 5 880 | 13 806 |
| Flux liés aux opérations d'investissement : | | | | |
| Acquisitions nettes d'immobilisations corporelles et incorporelles | | -2 125 | -2 217 | -2 281 |
| Diminutions nettes d'immobilisations financières | | 16 | -76 | -639 |
| Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés) | | 0 | 0 | 0 |
| Incidence des variations de périmètre | | -250 | -350 | -4 052 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement | | -2 359 | -2 643 | -6 972 |
| Flux liés aux opérations de financement : | | | | |
| Augmentation de capital ou apports | | 362 | 0 | 172 |
| Distributions de dividendes | | -3 344 | -2 678 | -2 678 |
| Coût de l'endettement brut | | -803 | -615 | -1 386 |
| Émission / remboursement d'emprunts | | -3 922 | -3 892 | -4 608 |
| Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement | | -7 707 | -7 185 | -8 500 |
| Variation de trésorerie | | -4 158 | -3 948 | -1 666 |
| Incidences des variations de taux de change | | 0 | -8 | -11 |
| Trésorerie à l'ouverture | 20 | 28 319 | 30 217 | 30 217 |
| Reclassement de trésorerie | | 39 | -281 | -221 |
| Trésorerie de clôture | 20 | 24 200 | 25 980 | 28 319 |

Ce tableau de flux n'intègre pas les flux de trésorerie gérés pour le compte de tiers dans le cadre des activités financières de CPR Billets et des activités promotionnelles.

1.1.4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2006 et 30 juin 2007.

| (En milliers d'euros) | Capital social | Primes | Réserves | Actions propres | Résultat | Résultats enregistrés directement en capitaux propres | Capitaux propres du groupe | Intérêts minoritaires |
|---|----------------|--------|----------|-----------------|----------|---|----------------------------|-----------------------|
| Capitaux propres au 31 décembre 2005 | 5 746 | 7 628 | 20 973 | -95 | 7 247 | -10 | 41 489 | 5 967 |
| Acquisitions de Titres | | | | | | | | 26 |
| Augmentation de capital | 9 | 113 | | | | | 122 | |
| Titres d'autocontrôle | | | | 25 | | | 25 | |
| Affectation résultat 2005 | | | 7 247 | | -7 247 | | 0 | |
| Dividendes versés | | | -2 298 | | | | -2 298 | -380 |
| Résultat net | | | | | 9 031 | | 9 031 | 1 419 |
| Stock-options | | | 221 | | | | 221 | |
| Ecarts actuariels IFC 2005 (nets d'impôt) | | | -73 | | | | -73 | -1 |
| Ecarts actuariels IFC 2006 (nets d'impôt) | | | -68 | | | | -68 | -3 |

| | | | | | | | | |
|---|-------|-------|--------|-----|--------|-----|--------|-------|
| Ecarts de conversion : variation et transfert en résultat | | | | | | -63 | -63 | -7 |
| Capitaux propres au 31 décembre 2006 | 5 755 | 7 741 | 26 002 | -70 | 9 031 | -73 | 48 386 | 7 022 |
| Acquisitions de titres | | | | | | | | 5 |
| Augmentation de capital | 35 | 302 | | | | | 337 | |
| Titres d'autocontrôle | | | | 39 | | | 39 | |
| Affectation résultat 2006 | | | 9 031 | | -9 031 | | 0 | |
| Dividendes versés (*) | | | -2 895 | | | | -2 895 | -449 |
| Résultat net | | | | | 4 445 | | 4 445 | 264 |
| Stock-options | | | -318 | | | | -318 | |
| Ecarts de conversion : variation et transfert en résultat | | | | | | 7 | 7 | |
| Capitaux propres au 30 juin 2007 | 5 790 | 8 044 | 31 820 | -31 | 4 445 | -65 | 50 002 | 6 842 |

(*) Les dividendes ont été versés le 10 juillet 2007.

Toutefois, pour des raisons de présentation, ils ont été considérés comme versés le 30 juin 2007 de manière à donner une information en terme de capitaux propres et de trésorerie la plus fidèle possible.

1.1.5. Annexe aux comptes consolidés au 30 juin 2007.

Note 1. Principes comptables, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation.

1. Référentiel comptable. — Les états financiers consolidés au 30 juin 2007 ont été préparés conformément aux normes internationales d'information financière ou « International Financial Reporting Standards » (IFRS) adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et aux interprétations des normes IFRS publiées par l'International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC). Ces comptes intermédiaires sont présentés en conformité avec la norme IAS 34.

2. Présentation des états financiers consolidés. — Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur : les instruments financiers dérivés, les investissements détenus à des fins de négociation et les investissements disponibles à la vente. Les actifs et passifs qui font l'objet d'une opération de couverture sont renseignés à leur juste valeur en considération du risque couvert.

Les actifs destinés à être cédés ou consommés au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe, les actifs détenus dans la perspective d'une cession dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie constituent des actifs courants. Tous les autres actifs sont non courants.

Les dettes échues au cours du cycle d'exploitation normal du Groupe ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice constituent des dettes courantes. Toutes les autres dettes sont non courantes.

3. Changement de méthode comptable. — Le Groupe a adopté en 2006 l'option de l'amendement à IAS 19, Avantages du Personnel, permettant de comptabiliser l'ensemble des écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies au bilan avec une contrepartie en capitaux propres, nets d'impôts différés.

Auparavant, le Groupe appliquait la méthode du corridor et comptabilisait en résultat, sur la durée probable de vie active résiduelle des salariés, les écarts actuariels supérieurs à 10% de la valeur la plus élevée entre le montant de l'engagement futur et la valeur du marché des fonds investis.

4. Modalités de consolidation.

4.1. Méthodes de consolidation.

Filiales. — Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci.

Toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe TESSI exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif ont été consolidées par intégration globale. Les titres de filiales non significatives sont classés en tant qu'actifs non courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat.

Entreprises associées. — Les sociétés dans lesquelles le Groupe TESSI exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif ou un contrôle conjoint sont mises en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque le groupe contrôle au moins 20% du capital de la société.

Selon la méthode de la mise en équivalence, la participation du Groupe TESSI dans l'entreprise associée est comptabilisée au bilan pour un montant égal à la part du Groupe dans l'actif net de l'entreprise associée majoré du goodwill.

Au 30 juin 2007, aucune société du groupe n'est intégrée selon la méthode de la mise en équivalence.

4.2. Principe d'arrêt des comptes. — Toutes les sociétés du Groupe ont arrêté leurs comptes au 30 juin 2007.

4.3. Elimination des opérations et comptes réciproques. — Toutes les opérations et comptes réciproques ainsi que les profits latents résultant de transactions intragroupes font l'objet d'une élimination dans les comptes consolidés.

4.4. Méthode de conversion utilisée pour la consolidation des entreprises étrangères. — La monnaie de fonctionnement des filiales étrangères du Groupe est la monnaie locale en vigueur.

Les comptes des sociétés étrangères sont convertis selon les principes suivants :

— Les postes du bilan à l'exception des capitaux propres sont convertis au taux de clôture.

— Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice.

— Les écarts de conversion résultant de l'impact de la variation des taux de change entre l'ouverture (et/ou la date d'acquisition des sociétés concernées) et la clôture de l'exercice sont inscrits dans la rubrique « Ecarts de conversion » en capitaux propres.

4.5. Goodwill. — Les goodwill correspondent à la différence, lors de l'entrée dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition.

Les goodwill ne sont pas amortis, conformément à IFRS 3 « regroupements d'entreprises ».

La valeur des goodwill fait l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Pour ce test, les goodwill sont ventilés par unités génératrices de trésorerie (UGT), qui correspondent à des filiales ou des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie significativement indépendants de ceux générés par d'autres UGT.

Les flux de trésorerie retenus sont issus des « business plans » des UGT couvrant les trois prochains exercices et sont actualisés par application d'un coût moyen pondéré du capital déterminé en fonction de l'activité des UGT.

5. Méthodes et règles d'évaluation.

5.1. Immobilisations incorporelles.

Frais de développement. — Selon la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

— son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;

— qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;

— et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Au sein de TESSI ces frais concernent essentiellement les logiciels développés pour un usage interne ou commercial.

Les frais de développement ainsi capitalisés incluent le coût des matériaux, la main d'oeuvre directe et une quote-part appropriée de frais généraux.

Logiciels. — Les logiciels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'achat, moins les amortissements cumulés et les pertes de valeurs éventuelles.

Les logiciels créés par le Groupe sont comptabilisés au coût de production.

Leur durée d'utilité est estimée au maximum à 3 ans, et ils sont amortis linéairement sur cette durée.

5.2. Immobilisations corporelles. — Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition ou de production diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs éventuelles.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût historique.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces derniers sont comptabilisés séparément.

Contrats de location. — Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

Les immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrites ci-dessous.

Amortissement. — L'amortissement est calculé en fonction de la durée d'utilité estimée de l'actif corporel suivant la méthode linéaire.

Les durées d'utilité retenues pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

| | |
|------------------------------|------------------|
| Ensembles immobiliers : | |
| Terrain | Non amortissable |
| Aménagements terrain | 10 ans |
| Structure – Béton | 40 ans |
| Structure – Métal | 35 ans |
| Couverture | 30 ans |
| Agencements | 5 à 8 ans |
| Matériel et outillage | 3 à 7 ans |
| Mobilier, matériel de bureau | 3 à 10 ans |

Dépenses ultérieures. — Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant d'immobilisation corporelle sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est éliminé.

Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

5.3. Actifs et passifs financiers.

Titres de participation. — Les titres de participation des sociétés non consolidées sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'estimation si celle-ci est inférieure.

La valeur d'estimation des titres correspond à leur valeur d'utilité pour le Groupe et est déterminée en tenant compte de la quote-part de situation nette réestimée et des perspectives de rentabilité. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'estimation est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks. — Les stocks de marchandises sont évalués suivant la méthode du Premier Entré Premier Sorti. La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de matières premières sont évalués au coût d'achat.

Les stocks d'en-cours de production de services sont évalués en fonction de la valeur de réalisation nette par référence au prix du marché.

Créances d'exploitation. — Les créances commerciales et autres créances sont comptabilisées à leur valeur nominale diminuée des corrections de valeur liées notamment à la date prévisible de leur encaissement.

Valeurs mobilières de placement et autres titres de placement. — Les actifs détenus à des fins de négociation sont classés en tant qu'actifs courants et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont repris en résultat. Les placements ayant une échéance fixée supérieure à un an, que le Groupe a l'intention expresse et la capacité de conserver jusqu'à échéance, sont inclus dans les actifs non courants et sont comptabilisés au coût amorti. Ce dernier est déterminé en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des placements, diminué des pertes de valeur. Les autres investissements sont classés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur ; les gains ou pertes résultant de cette évaluation sont comptabilisés en résultat.

La juste valeur des actifs détenus à des fins de transaction et des actifs disponibles à la vente est définie comme la valeur boursière (offre) à la date de clôture, ou sur la base des techniques d'actualisation des flux de trésorerie pour les instruments non cotés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie. — La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les placements à court terme ayant une échéance de moins de trois mois à compter de la date d'acquisition. La valorisation des placements à court terme est effectuée à la valeur de marché à chaque clôture.

5.4. Dépréciation des actifs. — Les valeurs comptables des actifs, autres que les stocks, les actifs d'impôts différés et les actifs relatifs aux avantages du personnel, sont revus à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur. En cas d'identification de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation. Pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable de ces immobilisations fait l'objet d'une estimation systématique à la clôture de chaque exercice.

Une perte de valeur est comptabilisée dès que la valeur comptable de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient excède sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat.

Détermination de la valeur recouvrable. — La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. L'estimation de la valeur d'utilité se fonde sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs en fonction d'un taux de croissance avant impôts reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. La valeur recouvrable d'un actif isolé, c'est-à-dire qui ne génère pas d'entrées de trésorerie indépendantes de celles d'autres actifs, est déterminée au niveau de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il appartient. La valeur recouvrable des placements détenus jusqu'à leur échéance et des créances correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus, déterminée en fonction du taux d'intérêt effectif d'origine des instruments financiers. Les flux de trésorerie liés à des valeurs recouvrables à court terme ne sont pas actualisés.

Reprise d'une perte de valeur. — A l'exception des pertes de valeurs constatées sur les goodwill, une perte de valeur comptabilisée les années précédentes est reprise si, et seulement si, il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur.

5.5. Provisions. — Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis du tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

5.6. Engagements de retraites et avantages assimilés.

Les indemnités de départ en retraite. — Les indemnités de départ en retraite sont provisionnées, à l'exception des filiales CPR Billets et Keepway dont les engagements ont été externalisés. Les engagements résultent des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe. Ils sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue de départ en retraite et au prorata de l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de la retraite. L'actualisation des engagements et la revalorisation des salaires ont été calculées par un actuaire qualifié utilisant une méthode actuarielle et il est considéré que les départs se font à l'initiative de l'employeur ou du salarié en fonction des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe :

- Prestataires de services dans le secteur tertiaire : départ à l'initiative de l'employé ;
- Sociétés de conseils : départ à l'initiative de l'employeur jusqu'au 31 décembre 2013, puis départ à l'initiative de l'employé au 1er janvier 2014 (suite à la Loi de Financement de la Sécurité Sociale) ;
- Publicité et assimilés : départ à l'initiative de l'employé ;
- Autres : départ à l'initiative de l'employé.

Les écarts actuariels relatifs aux régimes à prestations définies postérieures à l'emploi, qui proviennent d'une part des changements d'hypothèses actuarielles et d'autre part des écarts d'expérience, sont reconnus en contrepartie des capitaux propres, nets d'impôts différés selon l'option de l'amendement à IAS 19.

Les médailles du travail. — Les médailles du travail sont provisionnées de la manière suivante : les engagements résultant des conventions collectives applicables aux sociétés du Groupe sont calculés salarié par salarié, en prenant en compte les probabilités d'espérance de vie et de présence dans l'entreprise à la date prévue d'octroi des primes liées à l'ancienneté acquise rapportée à l'ancienneté future à l'âge de l'octroi. Il n'y a pas d'autres avantages susceptibles d'être provisionnés.

5.7. Impôts différés. — Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur le résultat », des impôts différés sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé et le bilan consolidé pour tenir compte de l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de certains éléments actifs et passifs du bilan consolidé.

Ils sont calculés selon la méthode bilancielle avec application du report variable, sans actualisation.

Les pertes fiscales reportables font l'objet de la reconnaissance d'un impôt différé à l'actif du bilan dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

5.8. Actions propres. — Lorsque le Groupe rachète ses propres actions, le montant payé et les coûts de transaction directement imputables sont comptabilisés comme une variation des capitaux propres.

Les titres de TESSI SA détenus par elle-même sont déduits du total des capitaux propres consolidés et classés sous la rubrique « actions propres » jusqu'à ce qu'ils soient annulés ou cédés.

5.9. Avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres. — Il existe des plans de stock-options qui permettent à certains salariés d'acquiescer des actions du Groupe.

Le coût des plans de stock-options est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. Cette évaluation tient compte du prix d'exercice, de la durée de vie des options ainsi que du cours de l'action sous-jacente. Il n'a pas été tenu compte d'un taux de rotation des bénéficiaires, ceux-ci étant supposés présents à la date de levée des options.

Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur une durée qui se termine à la date à laquelle le bénéficiaire salarié devient créancier de la gratification. Aucune charge n'est reconnue au titre des avantages dont les titulaires ne remplissent pas les conditions exigées pour acquiescer un droit de créance définitif.

L'effet de dilution des options non exercées a été pris en compte au niveau du résultat par action.

Le Groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules rémunérations accordées postérieurement au 7 novembre 2002 dont les droits n'étaient pas définitivement acquis au 31 décembre 2003.

5.10. Compte de résultat. — Le compte de résultat consolidé adopte une présentation par nature.

Chiffre d'affaires. — Le chiffre d'affaires est égal au montant des ventes de produits et services liés aux activités courantes de l'ensemble constitué par les sociétés commerciales consolidées par intégration globale. En ce qui concerne CPR Billets, le chiffre d'affaires retenu est le Produit Net Bancaire. Le chiffre d'affaires comprend, après élimination des opérations internes, le montant net, après retraitements éventuels, du chiffre d'affaires réalisé par les sociétés consolidées par intégration globale.

Les activités opérationnelles recouvrent toutes les activités dans lesquelles une entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités connexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités ordinaires.

Les produits provenant de la vente de biens sont enregistrés lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

Les produits provenant de prestations de services sont enregistrés en fonction du degré d'avancement de la transaction à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué sur la base des travaux exécutés. Aucun revenu n'est comptabilisé en cas d'incertitudes significatives quant au recouvrement du prix de la transaction, ou des coûts associés.

Charges de personnel. — Le poste « charges de personnel » inclut la participation des salariés et les avantages accordés au personnel et réglés par remise d'instruments de capitaux propres.

Charges d'impôts sur les résultats. — Le poste « impôts sur les résultats » comprend les charges d'impôt exigible et d'impôt différé.

5.11. Résultat net par action (RNPA). — Le résultat net par action a été calculé en conformité avec la norme IAS 33.

L'information présentée est calculée selon les deux méthodes suivantes :

— RNPA : Résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice ;

— RNPA dilué : Résultat net part du Groupe rapporté au nombre d'actions en circulation pendant l'exercice augmenté du nombre d'actions dilutives potentielles relatives aux options de souscription d'actions.

5.12. Information sectorielle. — Un secteur est une composante distincte du Groupe, engagée dans la fourniture de produits ou de services (secteur d'activité) ou dans la fourniture de produits ou de services au sein d'un environnement économique particulier (secteur géographique), et exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs.

L'information sectorielle du Groupe TESSI sera donnée uniquement par secteur d'activité, une information par secteur géographique étant considérée comme peu pertinente au vue du positionnement du Groupe quasi exclusivement sur le marché français.

Pour des raisons de risques de préjudices concurrentiels, le Groupe ne délivrera pas d'informations sur ses résultats sectoriels.

Les actifs sectoriels sont les actifs opérationnels utilisés par un secteur dans le cadre de ses activités opérationnelles. Ils comprennent les goodwill attribuables, les immobilisations incorporelles et corporelles, ainsi que les actifs courants utilisés dans les activités opérationnelles du secteur. Ils n'incluent pas les impôts différés actifs, les autres participations ainsi que les créances et autres actifs financiers non courants.

Les passifs sectoriels sont les passifs résultant des activités d'un secteur, qui sont directement attribuables à ce secteur ou qui peuvent raisonnablement lui être affectés. Ils comprennent les passifs courants et non courants à l'exception des dettes financières et des impôts différés passifs.

En correspondance avec les définitions ci-dessus, et tenant autant compte des synergies développées entre les diverses offres de services que de leurs évolutions liées au marché, le Groupe TESSI n'identifie désormais que deux grands secteurs d'activité :

— Le secteur « Moyens de paiement » ;

— Le secteur « Traitement de documents ».

Note 2. Variation du périmètre de consolidation au 30 juin 2007.

Variations du périmètre de consolidation et des pourcentages d'intérêts. — Sur le 1^{er} semestre 2007, il n'y a eu aucune acquisition et création de sociétés.

Note 3. Information sectorielle.

3.1. Secteurs d'activité :

| (En millions d'euros) | Moyens de paiement | Traitement de documents | Total |
|---|--------------------|-------------------------|-------|
| Exercice clos le 30 juin 2007 : | | | |
| Compte de résultat : | | | |
| Chiffre d'affaires brut | 52,3 | 33,3 | 85,6 |
| Dont chiffre d'affaires inter secteurs | 1,0 | 0,6 | 1,6 |
| Total chiffre d'affaires | 51,3 | 32,7 | 84,0 |
| Dotations aux amortissements des immobilisations | 3,1 | 0,6 | 3,7 |
| Bilan : | | | |
| Actifs sectoriels | 60,7 | 33,1 | 93,8 |
| Montant des participations dans les entreprises associées | | | 0 |
| Actifs d'impôts | | | 5,2 |
| Autres actifs | | | 119,7 |
| Total des actifs consolidés | | | 218,7 |

| | | | |
|--|-------|-------|-------|
| Passifs sectoriels | 28,0 | 24,0 | 52,0 |
| Dettes financières | | | 97,9 |
| Autres dettes (avances sur opérations promotionnelles) | | | 11,1 |
| Passifs d'impôts | | | 0,9 |
| Capitaux propres | | | 56,8 |
| Total des passifs consolidés | | | 218,7 |
| Investissements non financiers | 2,3 | 0,5 | 2,8 |
| Autres informations | | | |
| Effectifs de clôture | 1 428 | 1 302 | 2 730 |

| (En millions d'euros) | Moyens de paiement | Traitement de documents | Total |
|---|--------------------|-------------------------|-------|
| Exercice clos le 30 juin 2006 : | | | |
| Compte de résultat : | | | |
| Chiffre d'affaires brut | 50,7 | 32,5 | 83,20 |
| Dont chiffre d'affaires inter secteurs | 0,6 | 0,6 | 1,2 |
| Total chiffre d'affaires | 50,1 | 31,9 | 82,0 |
| Dotations aux amortissements des immobilisations | 3,7 | 0,8 | 4,5 |
| Bilan : | | | |
| Actifs sectoriels | 57,7 | 32,9 | 90,6 |
| Montant des participations dans les entreprises associées | | | 0 |
| Actifs d'impôts | | | 4,4 |
| Autres actifs | | | 148,4 |
| Total des actifs consolidés | | | 243,4 |
| Passifs sectoriels : | 29,5 | 20,7 | 50,3 |
| Dettes financières | | | 131,6 |
| Autres dettes (avances sur opérations promotionnelles) | | | 10,9 |
| Passifs d'impôts | | | 0,6 |
| Capitaux propres | | | 50,0 |
| Total des passifs consolidés | | | 243,4 |
| Investissements non financiers | 2,0 | 0,4 | 2,4 |
| Autres informations | | | |
| Effectifs de clôture | 1 309 | 1 227 | 2 536 |

3.2. CPR Billets :

| (En milliers d'euros) | Exercice clos le 30/06/07 | Exercice clos le 30/06/06 |
|--|---------------------------|---------------------------|
| Intérêts et produits assimilés | 729 | 382 |
| Intérêts et charges assimilés | -1 112 | -888 |
| Commissions (produits/charges) | 748 | 1 084 |
| Résultat sur opérations des portefeuilles de négociation | 13 475 | 13 596 |
| Autres produits d'exploitation bancaire | 3 968 | 7 096 |
| Produit net bancaire | 17 808 | 21 270 |

Note 4. Périmètre de consolidation au 30 juin 2007. — Information relative aux filiales consolidées par secteur d'activités :

— Moyens de paiement :

| Société | Pays | Contrôle | % Intérêt | Méthode de consolidation |
|---------------|--------|----------|-----------|--------------------------|
| Perfo Service | France | 100,00 | 100,00 | IG |

| | | | | |
|----------------------------|-------------|--------|--------|----|
| SMIP-Tessi | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque Nanterre | France | 99,80 | 99,80 | IG |
| SMTC | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| SLTC | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| CLIP-Tessi | France | 99,80 | 99,80 | IG |
| Bordeaux Saisie | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| TDC | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| RIB Drôme | France | 99,80 | 99,80 | IG |
| RIB Haute-Savoie | France | 99,80 | 99,80 | IG |
| Tessi Chèque Normandie | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Prochèque Bourg | France | 99,84 | 99,84 | IG |
| SATC | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Synercam | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Prochèque Nord | France | 100,00 | 99,99 | IG |
| GIP-Tessi | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| SDIP-Tessi | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque Ile-de-France | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi TGD | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque Conseil | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque Rennes | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque Auvergne | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque Interbancaire | France | 50,00 | 50,00 | IG |
| Tessi Encaissements | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| BIPIO | Ile Maurice | 90,00 | 90,00 | IG |
| C2I | France | 50,02 | 50,02 | IG |
| Tigre | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tigre Madagascar | Madagascar | 100,00 | 100,00 | IG |
| TDI | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Chèque Bordeaux | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tesca | France | 51,00 | 51,00 | IG |
| STMP | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| CPR Billets | France | 80,00 | 80,00 | IG |
| Intactus | France | 99,64 | 99,64 | IG |
| Keepway | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Tessi Informatique | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| ICSB | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Atia | Vietnam | 60,00 | 60,00 | IG |

— Traitement de documents :

| Société | Pays | Contrôle | % Intérêt | Méthode de consolidation |
|---------------------|--------|----------|-----------|--------------------------|
| Sedi | France | 99,80 | 99,80 | IG |
| Tessi Ile-de-France | France | 99,90 | 99,90 | IG |
| RIB Rhône | France | 99,80 | 99,80 | IG |
| TSI Action Info | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| RIP-Tessi | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| BIP-Tessi | France | 100,00 | 99,90 | IG |

| | | | | |
|--------------------------------|--------|--------|--------|----|
| SIP | France | 100,00 | 99,90 | IG |
| Accès Management | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Accès Informatiques | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Accès Développement Interactif | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| SFDD SAS | France | 99,93 | 99,93 | IG |
| SFDD Log | France | 99,79 | 99,72 | IG |
| Télédirect | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| SAMP | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Soft Promo | France | 100,00 | 100,00 | IG |

Autres :

| Société | Pays | Contrôle | % Intérêt | Méthode de consolidation |
|------------------------|--------|----------|-----------|--------------------------|
| Hexagonale Consultants | France | 100,00 | 100,00 | IG |
| Artésia | France | 55,00 | 55,00 | IG |
| Coup de Foudre | France | 55,00 | 55,00 | IG |

B. — Rapport d'activité semestriel.

Chiffres clés du premier semestre 2007 :

| (En milliers d'euros) | 30/06/2007 | 30/06/2006 |
|-------------------------------------|------------|------------|
| Chiffre d'affaires | 83 960 | 81 985 |
| Résultat opérationnel courant | 7 651 | 8 247 |
| Plus ou moins values de cessions | 60 | -15 |
| Résultat opérationnel | 7 711 | 8 232 |
| Coût de l'endettement financier net | -482 | -286 |
| Charges et produits financiers | 123 | -10 |
| Résultat net (Part du Groupe) | 4 445 | 4 413 |

Analyse du chiffre d'affaires consolidé :

| (En millions d'euros) | 30/06/2007 (*) | 30/06/2006 | Variation |
|------------------------------------|----------------|------------|-----------|
| Chiffre d'affaires du 1er semestre | 84,0 | 82,0 | +2,4% |

(*) Intégrant ICSB acquise en juillet 2006.

Sur le semestre, Tessi réalise un chiffre d'affaires de 84,0 M€ en progression de 2,4%. Le deuxième trimestre s'est inscrit en deçà des attentes du groupe et ce malgré la poursuite d'une forte dynamique commerciale.

Le traitement de documents enregistre un chiffre d'affaires de 32,7 M€ sur le semestre en hausse de 3,0%. Le deuxième trimestre renoue avec une forte augmentation (+ 6,5%), qui devrait se maintenir sur le deuxième semestre.

Cette évolution masque une évolution contrastée entre l'acquisition et la capture de données et le marketing opérationnel. Si ce dernier connaît un premier semestre difficile en baisse de 0,6 M€, l'acquisition et la capture de données connaît une croissance importante (+ 8,9%) et reste sur une dynamique spectaculaire (+13,7% sur le deuxième trimestre 2007 par rapport à 2006). L'acquisition et la capture de données représente un chiffre d'affaires de 18,7 M€ sur le semestre.

Le chiffre d'affaires moyens de paiement s'établit à 51,3 M€ en croissance de 2%. Hors contribution d'ICSB société acquise en juillet 2006, le chiffre d'affaire est en retrait de 2,2 M€ (-4,5%). Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

— CPR Or avait connu en 2006 une année record, l'effet de base au premier semestre est donc particulièrement défavorable sur la première partie de 2007 (-1,8 M€) ;

— L'activité édition et intégration de solutions subit un effet de saisonnalité. En effet, des contrats significatifs réalisés sur le premier semestre 2006 seront réalisés cette année au second semestre.

Tendances de résultats. — Le résultat opérationnel courant s'élève à 7,7 M€, soit 9,1% du chiffre d'affaires. La contribution de chacune des activités du groupe se ventile de la manière suivante :

— Le taux de marge opérationnelle courante de l'activité traitement de documents passe de 10,8% l'an dernier à 7,6% sur le premier semestre 2007.

Le marketing opérationnel souffre de la baisse de son niveau d'activité et voit ainsi son résultat opérationnel courant s'établir à -0,1 M€. L'acquisition et la capture de données maintient son excellent niveau de performance en affichant un niveau de rentabilité opérationnelle supérieur à 14% ;

— Les moyens de paiement enregistrent une progression de la marge opérationnelle courante qui s'inscrit à 10,1% contre 9,6% l'an dernier.

Si le premier semestre 2007 supporte à la fois une moindre contribution de l'activité or (fortement contributrice) liée à l'effet de base évoqué plus haut et le coût lié aux mesures d'accompagnement social dans le cadre du transfert de l'activité comptage CPR Billets à Keepway, il bénéficie par contre pleinement des effets liés à l'industrialisation des sites de production moyens de paiement scripturaux opérée depuis fin 2005. En parallèle, le premier semestre 2006 supportait les pertes de Tessi informatique.

Perspectives 2007. — Le second semestre s'annonce beaucoup plus favorable tant en terme d'activité que de résultats. Hors activités Cegedim, le chiffre d'affaires annuel 2007 devrait être de l'ordre de 172 M€ pour une marge opérationnelle courante comprise entre 10 et 10,5%. Pour mémoire, Tessi a finalisé en juillet dernier l'acquisition des pôles marketing services, GEIDE et portail télé-déclaratif du Groupe Cegedim. Ce périmètre a dégagé en 2006 un chiffre d'affaires consolidé de 30 M€, un EBE (excédent brut d'exploitation) de 2,5 M€ et un résultat opérationnel de 0,4 M€. La consolidation de ces activités n'interviendra qu'à compter du 1er juillet 2007.

Tessi SA. — Tessi SA a réalisé sur le premier semestre 2007 un chiffre d'affaires, avant élimination des écritures internes, de 3 215 513 € pour un résultat net de 1 018 250 €.

C. — Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007.

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :
— L'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société TESSI SA relatifs à la période du 1er janvier 2007 au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
— La vérification des informations données dans le rapport semestriel.
Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.
Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en oeuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.
Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Echirolles et Meylan, le 19 septembre 2007.
Les commissaires aux comptes ;

| | |
|--|------------------------|
| SOVEC, | Audits et Partenaires, |
| représentée par : | représentée par : |
| Martine Paccoud ; | René-Charles Perrot, |
| membres de la Compagnie Régionale de Grenoble. | |

0714841